



Vice-rectorat adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales

Destinataires : Les membres du personnel enseignant (UMCM)

Auteurs : Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
Gilles C. Roy, VRER

Date : Le 3 février 2022

Objet : **NDS 46 - Retour en présentiel – absences et accommodements**

Chères collègues et chers collègues,

L'évolution de la pandémie nous demande constamment de nous ajuster. Depuis deux ans, le personnel enseignant, tout comme l'ensemble de notre communauté universitaire, est appelé à revoir ses façons de faire, à se réinventer et à gérer des situations exceptionnelles. Nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Depuis le 17 janvier 2022, plusieurs d'entre vous assurent la livraison de cours pratiques sur le campus. Quoique nous soyons au courant d'absences isolées en lien avec la COVID-19, nous sommes heureux de confirmer que l'Université n'a pas fait l'objet d'éclosions.

Dès la semaine prochaine, les étudiantes et étudiants seront de retour en classe pour reprendre les cours théoriques en présentiel. Pour la santé et sécurité de la communauté universitaire, il sera important de ne pas les inciter à se présenter en classe lorsqu'ils seront en isolement par peur de perdre des points.

Puisque les professeures et professeurs ont le devoir d'accommoder les étudiantes et étudiants dans le contexte de la pandémie, nous vous demandons de leur communiquer les mesures concrètes d'adaptation que vous utiliserez dans vos cours dès que possible. Les mesures à privilégier, sans ordre de préséance, seules ou en combinaison, sont les suivantes :

OPTION 1 : Rendre les contenus vus et expliqués en salle de classe disponibles sur CLIC et en discuter, au besoin, avec l'étudiante ou l'étudiant pendant les heures de consultation (ex. vos notes de cours, lectures ou ressources supplémentaires, vidéos).

OPTION 2 : Enregistrer votre séance de cours et partager l'audio et votre PowerPoint, le cas échéant, avec les étudiantes et étudiants. L'enregistrement peut se faire dans Teams ou à l'aide d'un magnétophone ou d'un téléphone.

OPTION 3 : Ajouter des narrations à vos présentations PowerPoint. Consultez [l'atelier de Gérard Poitras](#), vice-doyen de la Faculté d'ingénierie sur le site web de la DGT.

OPTION 4 : Embaucher une preneuse ou un preneur de notes. Vous pourriez solliciter une étudiante ou un étudiant de votre cours pour prendre des notes qui seront ensuite partagées sur CLIC. Vous devrez relire les notes avant de les afficher. Des fonds de l'Université seront rendus disponibles dans les facultés pour les membres de l'Unité I et de l'Unité II en donnant priorité aux groupes de 40 ou plus, dans un premier temps, pour la période du 7 février au 4 mars 2022 (12 heures x 15 \$). Veuillez contacter votre décanat si vous souhaitez vous prévaloir de cette option.

OPTION 5 : Mettre en œuvre toute autre mesure permettant d'accommoder les étudiantes et étudiants qui seraient absents en raison de l'isolement pour la COVID-19 (ex. ouvrir une séance Teams pour permettre une participation à distance pour les étudiantes et étudiants qui doivent s'isoler).

Pour éviter que ces mesures deviennent onéreuses, nous proposons des ressources qui pourront vous aider dans leur mise en œuvre. N'hésitez pas à faire appel à la DGT. Selon la demande, des tutoriels ou des séances de formation pourraient être offerts.

Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas exiger un billet médical pour la COVID-19. Si vous devez vous isoler pour la COVID-19, vous pourrez, si vous le souhaitez, livrer votre cours à distance.

En mettant des ressources à votre disposition, nous souhaitons sincèrement que la gestion des absences et des accommodements soit allégée afin que vous puissiez consacrer votre temps et votre énergie à l'enseignement qui demeure prioritaire. Nous vous souhaitons un bon retour sur le campus.